

Revue  
internationale  
d'éducation de Sèvres

## Revue internationale d'éducation de Sèvres

50 | avril 2009

En classe : pratiques pédagogiques et valeurs  
culturelles

---

### Jean-François Sabouret, Daisuké Sonoyama, *Liberté, inégalité, individualité. La France et le Japon au miroir de l'éducation*

(dir.), CNRS Éditions, Paris, 2008, 337 p.

Pierre-Louis Gauthier

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/484>

ISSN : 2261-4265

#### Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009

Pagination : 27-28

ISSN : 1254-4590

#### Référence électronique

Pierre-Louis Gauthier, « Jean-François Sabouret, Daisuké Sonoyama, *Liberté, inégalité, individualité. La France et le Japon au miroir de l'éducation* », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 50 | avril 2009, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/484>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Jean-François Sabouret, Daisuké Sonoyama, Liberté, inégalité, individualité. La France et le Japon au miroir de l'éducation

(dir.), CNRS Éditions, Paris, 2008, 337 p.

Pierre-Louis Gauthier

---

## RÉFÉRENCE

Liberté, inégalité, individualité. La France et le Japon au miroir de l'éducation, Jean-François Sabouret, Daisuké Sonoyama (dir.), CNRS Éditions, Paris, 2008, 337 p.

- 1 En cette période de commémoration du cent cinquantième anniversaire de l'établissement des relations entre la France et le Japon, il ne fallait pas moins que ce gros volume pour esquisser une comparaison entre les systèmes éducatifs des deux pays. Car c'est bien à une approche comparative que s'attend le lecteur au vu du sous-titre de l'ouvrage : *La France et le Japon au miroir de l'éducation*.
- 2 L'ouvrage est inégalement doté de quinze contributions japonaises et huit contributions françaises. Côté japonais, H. Fujita dresse un tableau des réformes qui affectent le système éducatif japonais: restructuration du système, révision idéologique des principes fondateurs, remise en cause de l'enseignement obligatoire et de son évaluation. La comparaison entre les systèmes de gouvernance (S. Fujii) montre que la marchandisation de l'éducation prônée sous l'administration Koizumi (2001-2006), se poursuit jusqu'à faire des écoles japonaises des sociétés anonymes sur le modèle du marché. Le *New Public Management* introduit le « localisme » dans la « chose publique » et semble éloigner définitivement l'enseignement japonais de l'idéal d'égalité des chances et d'innovation pédagogique qui avait prévalu après 1945.

- 3 Masahiro Yamada rappelle que le système japonais a longtemps fonctionné comme un *pipeline* dont chaque branche pouvait donner accès à un niveau supérieur. Chacun trouvait ensuite une place dans le système productif « *on the job training* », nous dirions en français « sur le tas ». La pénétration de la nouvelle économie, en introduisant mobilité et précarité, a fragilisé ce système.
- 4 L'enseignant japonais fait l'objet d'un portrait en creux à travers le phénomène de *Ichamon* qui désigne la tendance des parents à se plaindre du fonctionnement de l'école (O. Masatoshi). Mais c'est à la lumière de leur formation que l'on comprend le statut irréductible à d'autres cultures du professeur nippon, investi d'un pouvoir « illimité » et pourtant soumis de plus en plus fréquemment à des standards d'évaluation externe (I. Yasuyuki).
- 5 Au cœur de ces contradictions, la polémique s'enfle autour de l'enseignement de l'histoire du Japon, alimentée par les progrès du révisionnisme concernant les crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est devenue emblématique de l'indépendance intellectuelle que les enseignants japonais s'efforcent de préserver (T. Kondo). Dans le même esprit, N. Morita décrit l'évolution de l'éducation morale, prônant responsabilité et indépendance de jugement, sous l'influence des *Social Studies* américaines à partir de 1945.
- 6 D. Sonoyama étudie le phénomène de déscolarisation qui frappe au Japon les élèves étrangers qui ne relèvent pas de l'obligation scolaire prévue par la constitution japonaise pour le seul « peuple » nippon. La scolarisation, qui se fait en japonais et au nom des « valeurs nationales », est variable d'une préfecture à l'autre du fait de la décentralisation. Pourtant, le mythe d'un État à l'ethnie unitaire s'effondre et Y. Nakano aborde la problématique de l'intégration scolaire. C'est d'une autre forme d'intégration que traite H. Ito en abordant la scolarisation « inclusive » des enfants handicapés devenu opérationnelle au Japon depuis 2007.
- 7 Selon R. Kimura, le principe d'égalité entre les sexes acquis en 1945, s'est peu à peu corrompu dans les contenus d'un « curriculum caché » qui contribue à la transmission du sexisme dans l'enseignement japonais.
- 8 L'enseignement des langues étrangères donne lieu à une étude comparée des dispositifs d'apprentissage au niveau primaire et secondaire dans les deux pays (U. Shuichi).
- 9 Les similitudes culturelles sont délicatement abordées par H. Numata, qui rapproche Jean-Jacques Rousseau et Tôson Shimazaki, un délicieux poète de la sensibilité et de la nature.
- 10 La partie française est moitié moindre de la contribution japonaise. Le déséquilibre est accentué par les redondances de certains articles qui répètent l'antienne des principes de l'école publique, des pères fondateurs, des réformes successives, avant d'aborder les évolutions récentes et les thèmes actuels (échec scolaire, évaluations du PISA).
- 11 C. Forestier met en perspective l'évolution du système éducatif à travers les vicissitudes qui l'ont accompagnée, des espoirs nés de l'après-guerre à la massification du secondaire. Il aboutit à un constat marqué par « l'échec lourd » et l'inégalité. Succédant à cet article vigoureux, l'article de M. Goujon décrit l'administration du système éducatif, au long de l'examen chronologique de treize lois. La décentralisation y est présentée comme un processus généralisé. Ce plaidoyer admet cependant en conclusion que « ce dispositif est encore largement à mettre en œuvre » ! L'article de J-F. Sabouret esquisse ensuite une approche comparative au niveau de l'enseignement supérieur, sous le double signe de l'argent et des diplômes.

- 12 Les contenus d'enseignement sont abordés par A. Prévos qui, symétriquement à l'article japonais, s'attache à montrer qu'un enseignement efficient des langues étrangères passe par le multilinguisme. L'intercompréhension entre pays européens ne saurait plus longtemps se limiter à une seule langue véhiculaire, une *lingua franca* propre aux échanges marchands. Face à une évaluation comparative peu favorable aux étudiants français, l'auteur rappelle qu'au primaire, les nouvelles méthodes d'apprentissage ne se sont pas accompagnées d'une formation suffisante des enseignants.
  - 13 On pourrait, à travers l'article d'Y. Thierry, rapprocher l'enseignement de la philosophie, tel qu'il est pratiqué en France, de l'éducation morale japonaise, même si les substrats culturels restent éloignés.
  - 14 En miroir avec la situation japonaise, C. Baudelot donne de la scolarisation des filles en France, aboutissement d'un mouvement de fond sans précédent, une vision paradoxale : le bilan, largement positif, débouche sur des conquêtes professionnelles importantes permettant de revitaliser le slogan de « l'école libératrice ».
  - 15 Les enseignants français ont droit à une description de leurs « états d'âme » (H. Hamon) à travers une série de clichés sans nuance : ils se retrouvent tour à tour « insatisfaits, geignards, agressifs, dolents, insécurisés, solitaires, imposteurs, victimes, coupables, menteurs et tricheurs ». Quant au tableau que le journaliste E. Davidenkoff dresse de la violence en milieu scolaire à partir de faits recensés dans les établissements et hors de ceux-ci (?), il n'aide guère à dissiper la confusion médiatique et idéologique qu'il prétend dénoncer. Une comparaison avec la situation japonaise, où le phénomène est fort préoccupant, eût été éclairante.
  - 16 Comme dans tout ouvrage écrit par plusieurs auteurs, ce livre apporte des points de vue variés et parfois polémiques, des éclairages inattendus et intéressants sur certains aspects de l'éducation dans les deux pays. Il n'échappe pas non plus aux faiblesses du genre : inégalités des articles, lacunes et répétitions, sans doute dues à un manque d'unité éditoriale.
- 

## INDEX

**Index géographique** : France, Japon

## AUTEURS

### PIERRE-LOUIS GAUTHIER

Pierre-Louis Gauthier, inspecteur d'académie (H), a été professeur d'histoire-géographie, inspecteur de l'éducation nationale, directeur d'école normale, directeur adjoint d'IUFM. Il est expert près la Commission européenne et membre du comité de rédaction de la Revue internationale d'éducation de Sèvres depuis 1994.